

« Etre salarié et bénévole dans son entreprise » - Famille et Education -
avril 2007

Autrefois du domaine de la vie privée, le bénévolat entretient désormais des liens étroits avec la vie professionnelle. Une évolution qui bénéficie à la fois aux salariés, aux entreprises, aux associations, mais dont on a encore du mal à prévoir l'impact.

Bénévolat et travail, deux sphères distinctes ? Plus aujourd'hui. En témoigne, l'apparition d'intermédiaires, entre monde associatif et professionnel. Née en 2002, l'association Passerelles et Compétences sert ainsi de relais entre des ONG et des professionnels, qui réalisent bénévolement des missions pour elle. Autre exemple de ce mélange des genres, l'expérience de Michèle Martinez, comptable chez IBM. « Chez nous, les salariés peuvent obtenir de l'entreprise un don pour l'association où ils sont bénévoles. J'ai récupéré ainsi deux ordinateurs pour équiper le Samu social du Loiret. Cela rend un vrai service à notre structure », raconte-t-elle.

Créée en 2002, la fondation du groupe Vinci investit chaque année 2 millions d'euros dans des projets de solidarité pilotés par ses salariés. Enfin, à la Société générale, des collaborateurs ont créé l'association Talents et Partage, qui soutient des initiatives humanitaires. « Elle a pris de l'ampleur, quand l'entreprise lui a accordé une subvention annuelle il y a quatre ans », précise Octavie Baculard, responsable de l'agence conseil en mécénat participatif Volonteer et auteur d'une étude sur le bénévolat de compétences. Disponible sur www.volonteer.fr.

Bénévolat de compétences ? Un concept récent, aux contours encore flous. Il désigne le **bénévolat d'un salarié qui s'investit dans un projet de solidarité avec le soutien de son entreprise**, mais aussi le fait d'**utiliser ses compétences pour aider une association**. [...] « En participant à des projets proposés par leur entreprise, des personnes qui souhaitaient s'engager, sans savoir comment, découvrent le bénévolat. Ils en retirent aussi un épanouissement personnel et une richesse humaine », estime Octavie Baculard. Cette expérience permet aux salariés d'élargir leurs compétences. « Exercer son métier dans un cadre différent peut développer des qualités de communication, d'organisation et de management. Cela permet parfois de prendre des responsabilités qu'on n'aurait pas osé endosser en entreprise », analyse Octavie Baculard.

« Eveiller à la solidarité »

Outre des avantages fiscaux, les entreprises, elles, voient dans ces actions un facteur de cohésion interne. « Le groupe Vinci est né en 2000, d'un rapprochement entre plusieurs entreprises. Notre fondation sert à fédérer les salariés autour d'une action, d'une fierté commune. Les jeunes que nous embauchons sont également nombreux à souhaiter que leur entreprise s'implique dans des actions citoyennes », explique Sophie Bonnaure, déléguée générale de la Fondation d'entreprise Vinci pour la cité.

Enfin, les associations trouvent chez les entreprises ce qui leur fait défaut : bénévoles en quantité, expertises, fonds, matériel de pointe... Vincent

Godebout, responsable mécénat et partenariats au Secours catholique : « Et chaque convention signée avec un groupe implique une aide matérielle, financière et bénévole. Il ne s'agit pas juste de trouver des fonds, mais aussi d'éveiller les gens à la solidarité. [...] Nous ne pouvons pas rester dans notre bulle. Car, si nous avons besoin des entreprises, nous avons aussi un rôle à jouer en les aidant à développer leur responsabilité sociale».

Noémi Constans